

Publication Index 2024 – Année de référence 2023

MERMET SAS atteint le score de **93/100** au calcul de l'index de l'égalité professionnelle Femmes/Hommes en 2023. Nous améliorons de 5 points le score de 2022.

La politique sociale de l'entreprise reste volontariste et résolument tournée en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes. Aussi, Mermet SAS continue de se mobiliser pour permettre d'améliorer ses scores.

Plus globalement, Mermet SAS prône les valeurs humaines et s'appuie sur ses collaborateurs pour qu'ensemble et sans distinction de sexe, ou d'une quelconque discrimination, l'entreprise et ses salariés puissent s'épanouir dans un environnement respectueux de ces valeurs.

| | Indicateur calculable (1=oui, 0=non) | Résultat final obtenu | Nombre de points obtenus | Nombre de points maximum de l'indicateur | Nombre de points maximum des indicateurs calculables |
|---|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------|--|--|
| 1- Ecart de rémunération (en %) | 1 | 1,6 | 38 | 40 | 40 |
| 2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés) | 1 | 11,9 | 35 | 35 | 35 |
| 3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité | 1 | 100 | 15 | 15 | 15 |
| 4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations | 1 | 3 | 5 | 10 | 10 |
| Total des indicateurs calculables | | | 93 | | 100 |
| INDEX (sur 100 points) | | | 93 | | 100 |